

POUR LE 30^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA SECTION DES RETRAITÉS DU TIR A L'ARC DE SAINT-PRIEST

nous vous invitons à son concours annuel le:

MARDI 05 MARS 2019
AU BOULODROME MARIUS JOLY
Avenue JEAN JAURES à SAINT-PRIEST

TIR EN SALLE A 18 METRES- deux séances au choix : matinée ou après-midi (nous serions reconnaissants aux clubs proches de Saint-Priest de s'inscrire de préférence le matin afin de laisser l'après-midi au clubs les plus éloignés. Merci).

Limité à 60 archers le matin et 60 archers l'après-midi.

DROIT D'INSCRIPTION : 10 Euros à régler le jour du concours au greffe

REGLEMENT : 2 fois 8 volées sur blasons de 40 cm pour arc classiques.
blasons de 60 cm pour arcs classiques sénior +75.
trispots de 40 cm pour arcs à poulies.
trispots de 60 cm pour arcs à poulies séniors +75.
blasons de 60 cm pour arc Longbow.

À l'issue de ces volées, concours de la meilleure flèche.

- Matinée : greffe : 8 h 00- début des tirs : 9 h 00
- Repas : tiré du sac (des tables seront à votre disposition au boulodrome)
- Après-midi : greffe : 13h 30- début des tirs : 14h 30
- En fin d'après-midi : remises des récompenses et apéritif de clôture.

CATEGORIES RETENUES : Arcs à poulie femmes, hommes.
Arcs classiques débutants femmes, hommes.
Arcs classiques loisirs femmes, hommes.
Arcs classiques seniors femmes, hommes à partir de 75 ans.
Arcs à poulies seniors femmes, hommes
Arcs Longbow

CLASSEMENT : **Individuel** pour chaque catégories sur un total des 2 séries de 8 volées.
Par équipes les 4 meilleures toutes catégories confondues mais limitées à un seul arc à poulie par équipe sur le total des deux séries.

RECOMPENSES : **Individuelle** aux trois premières et premiers de chaque catégories.
Par équipe une coupe challenge sera mise en jeu et restera définitivement au club qui l'aura gagné 3 fois.

Délai d'inscription le 14 février 2019 au plus tard.

Par e-mail : defaixm@gmail.com , melgueil34@gmail.com, daniel.rutschi@neuf.fr

